
CONCERTATION POUR LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLE

Fiche préparatoire à la concertation en groupe de travail

Adaptation et transition – financement de l'innovation

**Financement et acteurs du financement
des exploitations en France**

Définition

Cette fiche précise les modes de financement et les acteurs impliqués dans le financement des investissements tout au long de la vie des exploitations agricoles en France. Elle se distingue de la fiche relative aux modes de financement plus particulièrement ciblés sur la phase initiale d'installation et de transmission d'une exploitation, qui fait jouer des mécanismes et des acteurs souvent spécifiques. Elle n'aborde pas le cas des mesures exceptionnelles de crise.

Éléments de contexte, tendances passées et situation actuelle

Contexte et tendances

L'agriculture française doit faire face à des défis majeurs, économiques, démographiques, sociaux, environnementaux et sanitaires, ce qui nécessite qu'elle se transforme en profondeur à la fois pour mieux répondre aux attentes du consommateur et du citoyen, ainsi que pour être en mesure de mieux faire face aux risques croissants qui l'impactent (risques climatiques, sanitaires, concurrence économique, volatilité des prix...).

Pour ce faire, les entreprises agricoles doivent être en capacité d'investir pour moderniser leurs outils et de s'engager tant dans l'appropriation des nouvelles innovations que dans une évolution de leurs pratiques (évolutions des itinéraires techniques, reconfiguration des systèmes de production...) par exemple vers l'agroécologie, dont l'agriculture biologique.

La sophistication et la modernisation des matériels agricoles nécessaires à la multi-performance des exploitations s'accompagne de leur renchérissement et de besoins en financement croissants.

L'investissement total annuel dans le secteur agricole français représente aujourd'hui en moyenne 10 à 12 milliards d'euros.

Le taux d'investissement dans le secteur agricole (environ 30%, hors foncier) se situe dans la moyenne européenne, mais des disparités importantes existent selon les filières et au sein des exploitations et entreprises d'une même filière. En moyenne et aux extrémités du spectre, les investissements sont 3 fois plus élevés en élevage porcin qu'en horticulture.

La dynamique d'investissement est portée, sur une année donnée, par une minorité d'acteurs. En effet, 10% des exploitations investissent plus de 50k€ une année donnée, alors que 50% d'entre elles investissent moins de 10k€.

Environ 60% des investissements agricoles concernent l'outillage et 25% les bâtiments, les 15% restant étant, notamment répartis sur l'achat d'animaux reproducteurs et les plantations.

La dynamique d'investissement est globalement bien suivie par l'engagement du secteur bancaire qui est le premier financeur externe aux côtés des exploitations. L'encours bancaire est en augmentation croissante dans le secteur agricole (environ 60 milliards d'€ de prêts aux entreprises agricoles en 2022, contre 49 milliards en 2015).

Malgré tout, il existe un déficit de financement (défini comme la demande de crédit non satisfaite en raison de contraintes ou d'absence d'accès au financement) de l'ordre de 1,3 à 1,7 milliards d'€/an, ainsi qu'une inégale répartition des crédits puisque 15% des exploitations agricoles concentrent 65% des volumes de prêts.

Principaux leviers de financement

Trois sources de financement des investissements peuvent être distinguées : les bénéfiques en fin d'année ; l'endettement qu'il soit non aidé ou avec aide publique (taux d'intérêt bonifié, prise en charge d'une partie des dépenses d'investissement, garantie d'emprunt) ; les capitaux propres (épargne, héritage, financement des proches, financement par des investisseurs extérieurs).

Les États Généraux de l'Alimentation (EGA) avaient permis de rappeler la prééminence de la rémunération tirée de ses propres ventes pour financer un investissement, les banques étant ensuite le principal partenaire financier de l'entreprise. Le soutien externe aux investissements passe avant tout par les financements privés.

L'épargne citoyenne et le financement participatif (« crowdfunding ») en agriculture sont en plein essor, mais les montants collectés représentent encore une faible part des 1,88 milliards d'€ collectés en crowdfunding en 2021 (+84%), tous secteurs confondus. Sous le terme de financement participatif, trois catégories peuvent être distinguées, présentant des objectifs et des modalités de financement totalement différentes : le « crowdequity » (solution de financement participatif par actions) ; le « crowdlendig » (financement sous forme de prêts rémunéré ou non) ; le « crowdgiving » (financement par les dons des contributeurs au porteur de projet avec, dans certains cas, une contrepartie non financière pour le contributeur).

Dans certaines situations, l'intervention publique est réalisée sous forme de subvention ou d'avantages fiscaux ou sociaux. Des formes de soutien à plus forts effets leviers ont également été mises en place plus récemment sous forme d'instruments financiers (garanties, prêts sans garantie, garantie de portefeuilles de prêts).

Acteurs du financement

→ **Les organismes bancaires** : essentiellement des banques françaises ayant un historique d'activité important dans le secteur (Crédit agricole, BPCE, Arkéa, Crédit mutuel-CIC...) mais de nouveaux acteurs apparaissent ou adoptent un positionnement ciblé sur la finance à impact. L'encours de crédits aux entreprises agricoles était d'environ 60 milliards d'€ en septembre 2022 (cf. supra).

→ **Les plateformes de financement participatif** : Certaines plateformes sont généralistes et actives dans différents secteurs (KissKissBankBank, Solylend, Ulule, WiSEED...). D'autres sont spécialisées : Miimosa, AgriLend et BlueBees sont des plateformes dédiées à l'agriculture et à l'alimentation ; Terra hominis, Fundovino et WineFunding sont dédiées à la viticulture ; Terre de liens, Fermes en vie ou encore Terrafine se consacrent au financement du foncier agricole. Certains organismes bancaires ont également lancé leur propre plateforme de financement participatif (plateforme de dons Zeste lancée par La Nef, par exemple). Enfin, Bpifrance héberge une trentaine de plateformes de don, prêt et investissement sur le site : <https://tousnosprojets.bpifrance.fr>.

→ **Les organismes d'intervention en fonds propres** : Sofiproteol, Unigrains, Fondation Avril, Esfin gestion, Défibio (Biocoop)...

→ **Autres organismes de financement et d'accompagnement** : Siagi, Fondation Carasso, Sogal Socamuel...

→ **L'État et les collectivités** : ils ont, par exemple, consacré au total en 2021 468,5 M€ de crédits (crédits propres et crédits européen FEADER) pour subventionner des investissements dans le cadre du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (Pcae). Le ministère chargé de l'agriculture a également engagé plusieurs mesures nationales ou territorialisées (Plan de relance, France 2030) dans le but d'assurer la sécurité sanitaire et le bien-être animal (Pacte BBEA), d'accélérer la transition économique et agroécologique des filières (AAP structuration des filières, fonds Avenir Bio...).

→ **Banques publiques : Bpifrance, Banque des territoires.**

→ **Association de financements publics et privés** : exemple des fonds de garantie destinés à sécuriser les projets des exploitants en couvrant les premières pertes d'un portefeuille de prêts délivrés par des banques privées (FOSTER en Occitanie et ALTERN'A en Nouvelle-Aquitaine mobilisant du FEADER, INAF mis en place par le ministère de l'agriculture et la banque européenne d'investissement, pour toute la France, sur crédits nationaux et du Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques).

RÉFÉRENCES

- <https://www.veillecep.fr/2020/07/besoins-en-financement-de-lagriculture-et-de-lagroalimentaire-dans-lunion-europeenne-enseignements-de-letude-fi-compass>
- Pluriactivité et mode de financement des exploitations agricoles, Stéphane Krebs Economie rural, 289-290, septembre-décembre 2005
- Boîte à outils des solutions de financement, PAIT Hauts-de-France, mars 2021
- Les politiques régionales en faveur de l'installation et de la transmission en agriculture, Régions de France, 6 octobre 2022
- Les solutions de financement pour aider l'installation des jeunes agriculteurs en élevages laitiers, FranceAgriMer, 12 novembre 2019
- Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture ! Les avis du CESE, juin 2020